

M. Delorme, émit le projet qui devait rencontrer l'approbation de tous et celui qui semble avoir le plus de chance de produire des résultats pratiques. Il proposa que des sociétés locales Saint-Jean-Baptiste soient organisées dans toutes les paroisses où il n'en existe pas encore et que toutes ces sociétés, y compris celles déjà existantes, soient affiliées à la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale* si elles ne le sont déjà et soient invitées à souscrire à un fonds destiné à promouvoir les intérêts de la colonisation. Chaque membre pourrait, par exemple, donner une piastre par an.

S. G. Mgr l'Archevêque prit ensuite la parole et fit observer que les rapports de MM. Cardinal et Delorme démontraient que les résultats pratiques du congrès de l'an dernier avaient été assez minces, mais que l'expérience acquise au cours de l'année était précieuse. Monseigneur déclara qu'il approuvait le projet d'intéresser les sociétés Saint-Jean-Baptiste à l'œuvre de la colonisation et qu'il espérait que les constitutions de la Société provinciale rédigées autrefois par l'honorable Juge Prendergast pourraient permettre de faire une œuvre solide et durable. Il parla de la colonisation intérieure et extérieure. La première consiste à réparer les brèches faites par le départ des familles qui sont allées prendre des *homesteads* dans les autres provinces et la seconde à amener des familles nouvelles de l'extérieur.

Ce qui a manqué l'an dernier, expliqua Monseigneur, c'est quel qu'un qu'on pût envoyer de paroisse en paroisse pour intéresser les gens au travail à faire, aider la formation des comités, etc. Sa Grandeur profita de l'occasion pour remercier M. l'abbé Jutras de l'excellent travail qu'il fait comme missionnaire agricole et ajouta qu'il faut s'efforcer d'attacher les cultivateurs au sol en leur apprenant à tirer le plus de profit possible de leurs terres.

Monseigneur termina en disant qu'il souscrivait \$100 pour aider l'œuvre de la colonisation et loua M. Delorme d'avoir fait appel au dévouement de tous.

Le président demanda ensuite à l'assemblée si elle acceptait le principe de substituer les sociétés Saint-Jean-Baptiste aux comités locaux formés l'an dernier et de les fédérer toutes à l'association provinciale dans le but d'intéresser toutes nos paroisses à l'œuvre de la colonisation. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

La séance se termina par le chant de chansons canadiennes entonnées par Monseigneur.

* * *

Le soir les élèves du couvent, dirigé par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, donnèrent une remarquable séance dans la salle de la C. M. B. A. S. G. Mgr l'Archevêque et les prêtres présents à Saint-Jean-Baptiste y assistaient, ainsi que beaucoup de congressistes. MM. Fletcher, député ministre de l'Instruction publique,